



BTS NOTARIAT

Rapport public d'examen des vœux

Session de recrutement 2021



1. LES PRINCIPALES DONNEES DE LA SESSION

Nombre de candidats (vœux confirmés) : 485 (rappel année N-1 : 351) dont :

- 366 filles et 119 garçons
- 120 boursiers
- 62 baccalauréat professionnel
- 158 baccalauréat général (103 Bac général réformé, 33 ES, 15 L, 6 S, 1 bac général de plus de 15 ans)
- 189 baccalauréat technologique (183 STMG, 2 STI2D, 1STL, 2 ST2S, 1 bac technologique de plus de 15 ans)
- 76 diplôme étranger

Nombre de candidats classés : 246 (rappel N-1 : 202) dont :

Tous les candidats sauf les Bac technologiques et Bac professionnels : 91

Bacheliers professionnels toutes séries : 40

Bacheliers technologiques toutes séries : 115

Candidats Admis :

Capacité de la formation : 15 places	Admissions Parcoursup	Admissions hors Parcoursup
Taux minimum boursier : 26 % soit 4 places	3	1
Taux bacheliers professionnels : 10 % soit 2 places	2	1
Taux bacheliers technologiques : 60 % soit 9 places	7	
Taux autres candidats sauf bac techno et bac pro : 30 % soit 4 places	2	2

Rang des derniers admis :

Tous les candidats sauf les Bac technologiques et Bac professionnels : 83 (dernier admis inscrit : 32)

Bacheliers professionnels toutes séries : 16

Bacheliers technologiques toutes séries : 77

2. LES ATTENDUS NATIONAUX DE LA FORMATION

- Avoir de l'appétence pour le droit et le conseil aux personnes
- Disposer de compétences d'analyse face à des situations complexes, notamment en matière de patrimoine

- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Avoir le goût, et la rigueur pour préparer la rédaction d'actes juridiques officiels
- Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

3. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le technicien supérieur du notariat devra être capable :

- d'analyser une situation professionnelle courante, d'en apprécier les implications juridiques, financières, fiscales, opérationnelles, rédactionnelles et relationnelles,
- de formuler les problèmes posés, de déterminer l'attitude à adopter, les démarches à effectuer, les outils à utiliser, les arguments à relever et à ordonner
- d'utiliser une documentation juridique professionnelle à mise à jour permanente
- de s'adresser aux différents interlocuteurs en employant le vocabulaire adapté et en situant correctement le problème posé et en suggérant des solutions
- de rédiger des actes juridiques et d'accomplir les formalités nécessaires.

La réussite dans l'emploi pour le titulaire du BTS « Notariat » s'appuie à la fois sur des compétences générales et professionnelles et sur des qualités personnelles.

- Compétences générales et professionnelles :
 - capacité d'organisation
 - capacité d'analyse et de synthèse
 - compréhension de l'environnement professionnel et économique
 - maîtrise de la technique juridique et du vocabulaire y afférent
 - maîtrise de la communication écrite et orale y compris en langue vivante étrangère
 - maîtrise des outils et technologies informatiques spécifiques
 - capacité de négociation
 -
- Qualités personnelles :
 - adaptabilité
 - esprit d'équipe
 - attention et sens de l'écoute
 - rigueur intellectuelle et discrétion
 - sens de l'initiative
 - sensibilité aux règles éthiques et déontologiques

4. LES MODALITES DE L'EXAMEN DES VŒUX

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

1^{ère} étape de la sélection sur 12 pts – 485 dossiers instruits

- **Français de 0 à 4pts** : utilisation d'un algorithme (moyenne calculée à partir de l'extraction note EAB écrit et oral, moyenne trimestrielle 1^{ère} et deux premiers trimestres de terminale. Si moyenne calculée < 8, 0 pt ; si moyenne calculée ≥ 8 et <10, 1 pt, si moyenne calculée ≥ 10 et <12, 2 pts ; si moyenne calculée ≥ 12 et <15, 3 pts, si moyenne calculée ≥ 15 , 4 pts)
- **Enseignements de spécialité de 0 à 4 pts** : utilisation d'un algorithme (moyenne calculée à partir de l'extraction note BAC (pour scolarisé dans supérieur), moyenne trimestrielle 1^{ère} et deux premiers trimestres de terminale. Si moyenne calculée < 8, 0 pt ; si moyenne calculée ≥ 8 et <10, 1 pt, si moyenne calculée ≥ 10 et <12, 2 pts ; si moyenne calculée ≥ 12 et <15, 3 pts, si moyenne calculée ≥ 15 , 4 pts)
- **Anglais de 0 à 4 pts** : utilisation d'un algorithme (moyenne calculée à partir de l'extraction note BAC (pour scolarisé dans supérieur), moyenne trimestrielle 1^{ère} et deux premiers trimestres de terminale. Si moyenne calculée < 8, 0 pt ; si moyenne calculée ≥ 8 et <10, 1 pt, si moyenne calculée ≥ 10 et <12, 2 pts ; si moyenne calculée ≥ 12 et <15, 3 pts, si moyenne calculée ≥ 15 , 4 pts)

Note totale 1^{ère} étape sur 12 pts puis classement décroissant par groupe.

2^{ème} étape de la sélection (pour les dossiers dont le nombre de points à la 1^{ère} étape est au moins égal à 6) – 278 dossiers instruits

- **Appréciation du chef d'établissement et du PP de 0 à 2 pts (lecture fiche avenir)**
Très satisfaisant 2 – Satisfaisant 1 – Assez satisfaisant 0,5 – Peu démontré 0
Sauf BAC PRO avec avis EX STS Favorable :
Très satisfaisant 2 – Satisfaisant 1,5 – Assez satisfaisant 1 – Peu démontré 0,5
- **Bulletins (assiduité, travail ...) de 0 à 4 pts (lecture des appréciations générales et des appréciations détaillées sur bulletins et fiche avenir)**
 - Si généralement, absence de travail, absence aux évaluations, élève perturbateur → 0
 - Si travail irrégulier mais pas de problème de savoir être → 1
 - Si candidat volontaire mais des problèmes de méthode ou d'apprentissage → 2
 - Si travail régulier et attitude satisfaisante → 3
 - Si travail régulier et attitude très satisfaisante → 4
- **Motivation de 0 à 2 pts (Lecture projet de formation et activités et centres d'intérêt)**
 - Si expression et orthographe incorrectes → 0
 - Si incohérence avec filière et/ou confusion avec autres professions juridiques (avocat, magistrat, huissier...) → 0
 - Si cohérence + expression et orthographe OK (mais pas de référence à démarches qui démontrent la motivation) → 1
 - Si cohérence + référence à démarches faites (forum post bac, mini stage dans office, PO, toute expérience qui démontre de la volonté, etc...) et expression + orthographe OK → 2

Note totale à l'issue de la 2^{ème} étape sur 20 pts puis classement décroissant par groupe.

Les candidats classés dans chaque groupe sont ceux qui ont obtenu au moins 10 points

ENSEIGNEMENTS DE LA SESSION ET CONSEILS AUX CANDIDATS

Nous encourageons les candidats à :

- S'informer sur la formation (PARCOURSUP, ONISEP, FORUM POST BAC, PORTES OUVERTES ...)
- Personnaliser leur projet de formation (lettre de motivation)
- Proscrire les lettres types copiées collées sur Internet avec des informations inadéquates.
- Justifier leurs qualités.

4 candidats ont répondu oui définitivement, ne se sont pas inscrits mais n'ont pas démissionné et ne se sont pas présentés à la rentrée. Ces candidats ont bloqué la procédure pour les personnes en attente de places. Il est indispensable que les candidats qui renoncent à la formation durant la procédure d'admission démissionnent.

5. LE TABLEAU SYNOPTIQUE

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats des enseignements de spécialité (ou équivalent pour bac avant réforme)		Candidat bac général : Notes des enseignements de spécialité (ou équivalent pour bac avant réforme) Candidat bac technologie : Notes des enseignements de spécialité (ex : STMG ECONOMIE DROIT, MSGN, SDG) (ou équivalent pour bac avant réforme) Candidat bac professionnelle : notes enseignements technologiques (dont ECONOMIE DROIT)	Essentiel
	Résultats de l'enseignement de Français		Notes en Français en première et notes EAB	Très important
	Résultats de l'enseignement d' Anglais		Notes de 1ère et terminale en anglais (LV1 ou LV2)	Important
	Progression		Moyennes générales au premier et second trimestre de terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Orthographe, vocabulaire, qualités littéraires, capacités argumentatives	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, résultats des épreuves anticipées de Français du baccalauréat	Essentiel
	Méthodes de travail et organisation		Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail		Champ "Autonomie" de la fiche Avenir et appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Important
	Sens de l'implication et de la rigueur	Capacité à s'investir dans les travaux personnels et collectifs demandés et à être scoucieux du détail	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, champ "Capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Très important
	Assiduité	Absences chroniques, perlées, non justifiées et stratégie d'évitement des évaluations	Appréciations générales et des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Très important
	Connaissances de la formation et du métier		Récit du parcours d'orientation et actions entreprises à cette fin	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Réalisation péri ou extra-scolaire	Réalisation de stages ou d'expériences professionnelles dans les métiers du Droit et/ou du Notariat	Projet de formation motivé	Complémentaire